



Association MASNAT-Niger

B.P 71 Tahoua, Niger

Tél : +227 96 99 25 09

Email : as.masnat@yahoo.fr

94 25 09 99

ATELIER D'ÉCHANGES DSC : « Travailler avec les communautés »

Du 27 septembre au 1er octobre 2010 c'est tenu à Dhulikel (Népal) un atelier d'échanges qui permettra aux participants de clarifier la notion « d'approche communautaire de la santé », de s'enrichir de l'expérience des uns et des autres dans la gestion communautaire de la santé et de débattre autour de ses apports et des écueils à éviter. L'atelier vise à aider les participants à déterminer comment travailler avec les communautés par des présentations terrains, d'exemples d'activités et de pratiques mises en œuvre dans différents programmes. Il est organisé par Magali BOUCHON chargée de projet Déterminants Socioculturels.

Deux thèmes ont été discutés et partagé :

1. Qu'est-ce que la communauté?

Autour de la définition que chacun a de la communauté c'est dégagé une extraordinaire diversité définition entre les participants. Diversité qui trompe. En fait chacun a sa propre définition de la communauté, ce qui est intéressant à retenir ici c'est que la différence n'est pas seulement au niveau des participants des pays ou continents. La différence se situe aussi au niveau d'une même équipe représentant un pays ou un village.

Pour moi dans cette assemblée cosmopolite et multi professionnelle, il s'est dégagé trois définitions mais je préfère dire concept de la définition d'une communauté.

1. Communauté d'appartenance, de fait, comme dit un célèbre chanteur « Né quelque part on ne choisit pas son pays » cela implique **appartenance de fait à une communauté.**
2. Communauté de choix, sur le plan intellectuel, spirituel, culturel... **On choisit sa communauté**
3. Communauté organisée, là il s'agit des groupes qui, soit revendiquent une identité (exemple les gaies), un groupe qui revendique le droit de s'en sortir d'une situation sociale ou d'une maladie. Attention sur ce

terrain on risque de tomber dans la définition du ghetto.

Communauté=Refuge

En observant toutes ces définitions l'on peut conclure ceci :

Dans sa communauté, on n'est pas anonyme quand on a des difficultés on est soutenu.

2. La participation communautaire

La définition du mot participation, n'est pas la même. Chez les occidentaux participer à une activité c'est préparer toutes les phases de la conception à la réalisation finale. Pour les pays du tiers monde le fait d'avoir le rôle d'exécutant suffit pour définir le mot participation.

Très souvent les programmes et projets nous arrivent déjà conçu et le grandes ONG ou Associations nous demandent de jouer le rôle d'exécutant (partenaire) en participant à la réalisation et non à la conception. Très souvent d'ailleurs en avançant dans l'exécution on constate des anomalies qui si elles ne touchent pas au cadre logique peuvent être changées, car dans le jargon de l'humanitaire on ne peut pas changer de cadre logique sans l'accord du bailleur et si on demande au bailleur ça va jouer sur le calendrier

Je pense qu'est important de reconnaître la vérité qui est toujours contourné dans les relations entre les bailleurs, les ONG internationales et les ONG locales.

Je veux dire que les ONG internationales formules leurs requêtes très souvent sur les sujets qui peuvent intéresser les donateurs(bailleurs) et non les sujets qui correspond aux besoins de la communautés. Entre Bruxelles et Abalak les priorités ne sont pas souvent les mêmes.

La question qu'on doit se poser c'est : comment faire pour que les bailleurs, les ONG internationale, les ONG locale puissent entendre l'avis de communautés avant de proposer un programme de développement ?

Très souvent quand on demande à une ONG locale d'être prestataire ou partenaire elle lui est difficile de dire non pour des raisons sociales et économiques.

Le discours habituel est : nous travaillons pour les communautés mais la réalité est que les communautés sont souvent mise devant le fait accompli.

Rare un programme conçu à la base.

Ibrahim Mohamed